

TABLE DES MATIÈRES

Annexe Rapport du vérificateur
Plan d'action, 2007 – 2008
Reddition de comptes, 2006 – 2007
Mot des copresidents1

MOT DES COPRÉSIDENTS

Madame Marjolaine Loiselle Présidente Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Madame,

Nous avons le plaisir de déposer la Reddition de comptes du Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine visant l'exercice financier du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Le présent document reflète la priorité accordée durant cette période à l'essor de la formation continue en milieu de travail, à la reconnaissance des compétences des travailleurs actifs et à la pérennité de l'emploi. La pertinence des actions mises de l'avant par le CSMO en faveur de la valorisation et de l'enrichissement du capital humain est confirmée par un sondage réalisé l'an dernier auprès de 454 manufacturiers de l'industrie. Soixante-douze pour cent (72 %) des répondants avaient alors exprimé des besoins de formation.

Cette orientation est d'autant plus salutaire que les industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine se heurtent à une conjoncture difficile évoquée dans le diagnostic des besoins de main-d'œuvre 2005-2006. La concurrence asiatique devient de plus en plus féroce sur tous les marchés de l'Amérique du Nord. Et l'appréciation du dollar canadien nuit aux exportations des produits québécois.

Miser sur la formation constitue donc un atout majeur si l'industrie veut consolider sa position et progresser. Car les constats de l'enquête récente du CSMO et l'analyse des experts concordent. Les principaux défis qui attendent les fabricants portent surtout sur :

- l'introduction de méthodes de production à valeur ajoutée;
- la conception de nouveaux produits personnalisés;
- l'accroissement de la productivité;
- l'amélioration de la gestion des entreprises, notamment au chapitre de la formation et du marketing.

MOT DES COPRÉSIDENTS

Cette nouvelle donne suppose davantage d'innovation, de productivité, de performance et de compétences pour continuer à favoriser le développement de l'employabilité. Elle incite les entreprises à adopter davantage le perfectionnement des travailleurs, la concertation, la confiance mutuelle et les meilleures pratiques de gestion. Bref, il faut investir autant dans les gens que dans l'usine.

C'est dans cette perspective que les membres du Comité sectoriel présentent le bilan des réalisations faites au cours de l'exercice financier 2006-2007. Il se résume principalement à cinq volets : l'élaboration de normes professionnelles, la promotion des programmes d'apprentissage en milieu de travail, la mise en réseau régionale des partenaires d'implantation des PAMT, la reconnaissance des acquis de formation des travailleurs, l'élaboration de guides d'apprentissage et le développement de la phase 1 de SolutionsRH.net, l'outil de gestion de la formation en entreprise et de développement des compétences des travailleurs qui est en ligne depuis octobre 2006.

Sur le front de l'emploi, le Comité sectoriel a distribué le diagnostic des besoins de main-d'œuvre 2005-2006 aux directions régionales et aux économistes d'Emploi-Québec. Il a également poursuivi ses initiatives promotionnelles aux foires de l'emploi et de l'éducation, sans oublier les tournées régionales des CSMO.

Nous réaffirmons notre engagement envers le modèle de partenariat de façon à ce que l'industrie et les travailleurs tirent profit de nos actions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.

Gaston Boudreau Coprésident syndical Jean-François Michaud Coprésident patronal

REDDITION DE COMPTES 2006-2007

Introduction

Fondé en 1994, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine est un organisme sans but lucratif financé par Emploi-Québec. Ses projets sont dédiés au développement de la main-d'œuvre par la voie de la concertation patronale-syndicale.

MISSION

 Favoriser le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les secteurs des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine en utilisant la voie de la concertation patronale-syndicale.

MANDATS

- Susciter l'intérêt de faire carrière dans le secteur d'activité économique;
- Assumer un rôle d'analyste des tendances du marché du travail en vue d'exercer un leadership dans les stratégies pour équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur;
- Soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes pour corriger les déséquilibres observés sur le marché du travail:
- Contribuer au développement de l'excelle nce tant dans la qualification de la relève que dans la formation continue des travailleurs;
- Participer à la mise à jour et à l'élaboration des programmes de formation offerts par le ministère de l'Éducation afin qu'ils soient adaptés aux besoins du secteur;
- Poutenir le développement des programmes d'apprentissage en milieu de travail d'Emploi-Québec;
- Appuyer la Politique active du marché du travail d'Emploi-Québec en vue de réduire le chômage et l'exclusion au marché du travail.

Assurer la représentativité du secteur au sein du conseil d'administration

Statuts et règlements généraux précisant la provenance des membres

Le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine comprend trois catégories de membres :

a) Membres ayant droit de vote, ci-après désignés administrateurs actifs

L'Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ), l'Association des industries des portes et fenêtres du Québec (AIPFQ) et l'Association des fabricants et distributeurs de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ) désignent quatre administrateurs pour les représenter.

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)-FTQ, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt-CSN et le Syndicat des métallos-FTQ sont représentés par quatre administrateurs désignés.

b) Membre d'office n'ayant pas droit de vote

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, réseau Emploi-Québec, Direction de l'intervention sectorielle, est représenté par un membre.

c) Membres affiliés

Ministères ou organismes publics désignés. Le directeur général et coordonnateur du Comité sectoriel

Représentativité du secteur : associations membres et régions

Le Comité sectoriel est représenté par des associations patronales et syndicales qui ont une portée provinciale. Près de 80 % du *membership* évolue dans les domaines de la production des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

L'autre caractéristique importante du CSMO tient au fait que les membres fondateurs siègent toujours au Conseil d'administration. Cette stabilité garantit un meilleur suivi des activités de l'organisme auprès des représentants de l'industrie. Elle aide à mieux saisir les enjeux du développement socioéconomique dans les trois champs d'activité.

Conseil d'administration

Coprésident syndical

Gaston Boudreau

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)-FTQ

Secrétaire

Marc La Rue

CSD

Représentants des travailleurs

Alain Cloutier

Métallos-FTQ

Stéphane Pimparé

Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt-CSN

Représentant d'Emploi-Québec

Maurice Hughes

Direction de l'intervention sectorielle

Coprésident patronal

Jean-François Michaud

Association des fabricants de meubles du Québec

Trésorière

Virginie Cloutier

Association des fabricants et distributeurs de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ)

Représentants des employeurs

Raymond Thériault

Association des fabricants de meubles du Québec (AFMQ)

Jean Tremblay

Association des industries de produits verriers et de fenestration du Québec (AIPVFQ)

Démontrer la crédibilité du Comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur

Au fil des ans, le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine a démontré sa crédibilité en participant activement aux travaux de la *Commission des partenaires du marché du travail* (CPMT) :

- Groupe de travail sur l'intervention sectorielle
- Groupe de travail sur la reddition de comptes
- Groupe de travail sur la reconnaissance des compétences et sur l'apprentissage en milieu de travail
- Groupe de travail sur l'évaluation de la Politique de l'intervention sectorielle
- Groupe de travail sur l'évaluation du Cadre général de reconnaissance des compétences et de l'apprentissage en milieu de travail
- Groupe de travail sur l'élaboration de la norme professionnelle Compagnon
- Table des coprésidents

Au fil des ans, le Comité sectoriel a réalisé des projets qui ont reçu l'adhésion de plus de 800 entreprises. Citons par exemple l'appui à la gestion, la promotion des carrières, les diagnostics des besoins en main-d'œuvre et en formation, l 'élaboration de normes professionnelles, l'implantation des PAMT en usine, la concertation patronale-syndicale, la mise en place de comités de formation et le soutien à la gestion des ressources humaines.

Le Comité sectoriel alimente la réflexion des directions régionales d'Emploi-Québec. Il a participé bien sûr aux tournées des CSMO dédiées à l'intervention sectorielle au cours de la période 2006-2007. Mais il a aussi réalisé des activités qui ont permis précisément de :

- Partager la connaissance du marché du travail dans les régions suivantes : Montérégie, Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.
- Promouvoir les carrières et les outils d'orientation du Comité sectoriel auprès des bureaux régionaux d'Emploi-Québec et des agents d'aide. Régions touchées : Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière et Laurentides.
- Partager avec les directions régionales d'Emploi-Québec les résultats du projet-pilote sur le développement d'une culture de la formation continue dans l'industrie. Faire connaître les solutions RH du Comité sectoriel. Pour ce faire, établir des partenariats avec les intervenants régionaux. Rencontrer les conseillers du service aux entreprises pour les informer des besoins réels en matière de gestion des ressources humaines. Les régions concernées : Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Lanaudière, Laurentides, Montréal, Estrie, Montérégie et Mauricie.

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine bénéficie d'une contribution financière d'Emploi-Québec pour ses activités.

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, la Direction générale adjointe de la conformité et de la performance (DGACP) a effectué la vérification des pratiques de gestion financière du Comité sectoriel. Le mandat consistait à s'assurer que les exigences administratives d'Emploi-Québec soient respectées relativement à l'utilisation des fonds publics.

Les ententes-cadres entre Emploi-Québec et le Comité sectoriel, qui ont fait l'objet d'une analyse minutieuse du vérificateur, visaient les périodes 2004-2005 et 2005-2006. Au terme de l'exercice, ce dernier a proposé une dizaine d'améliorations. À ce jour, le CSMO les a déjà toutes mises en vigueur :

- Il est recommandé que le Comité sectoriel rédige un contrat de travail pour le directeur général qui contienne toutes les exigences de l'Entente-cadre, plus particulièrement en ce qui concerne les conditions de travail.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel s'assure qu'une évaluation annuelle du rendement du directeur général soit effectuée en conformité avec les exigences de l'article 3.3.3 de l'Entente-cadre et de la section 4.0 de ses règlements généraux.
 Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel réévalue et confirme ses exigences en matière de frais de déplacement et s'assure que la politique adoptée soit reflétée dans l'Entente-cadre et intégralement mise en vigueur.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel s'assure que les raisons des dépenses de déplacement effectuées avec la carte de crédit soient clairement décrites.
 Le directeur général et coordonnateur inscrit sur ses reçus les raisons de ses dépenses.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel revoie ses exigences en matière de remboursement de frais de représentation, confirme l'application de la directive 7-74 du Conseil du trésor, ou développe sa propre politique et s'assure de sa mise en application.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel s'assure que ses contrats contiennent un article décrivant ses exigences concernant les frais de déplacement et de séjour.
 Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel définisse une politique concernant l'acquisition des biens et services afin de s'assurer de la conformité de ses activités avec les exigences de la section 3.2.9 de l'Entente-cadre.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.

- Il est recommandé que le Comité sectoriel documente l'envoi à Emploi-Québec des documents requis par l'Entente-cadre.
 - Le directeur général et coordonnateur documente l'envoi à Emploi-Québec des documents requis par l'Entente-cadre.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel confirme à Emploi-Québec la provenance des 17 958 \$ d'apports reportés pour l'année financière 2004-2005 et prenne entente avec Emploi-Québec afin de déposer le montant total ou partiel dans une réserve budgétaire officielle dont l'utilisation sera documentée ou encore qu'il le remette à Emploi-Québec.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel s'assure que l'annexe aux états financiers vérifiés soit entièrement complétée, comme exigé par la Direction de l'intervention sectorielle.
 - Les administrateurs ont donné suite à cette recommandation.
- Il est recommandé que le Comité sectoriel dresse un inventaire des immobilisations en conformité avec l'article 3.2.11 de l'Entente-cadre.
 - Le directeur général et coordonnateur a donné suite à cette recommandation.

Établir le partenariat et la concertation

En vertu des statuts et règlements du CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, la règle du consensus constitue les fondements mêmes du CSMO. Ce modèle prévoit des règles de fonctionnement qui stipulent qu'un plan d'action ou un projet doit faire l'objet d'une concertation entre les partenaires.

Dans la mise en œuvre des activités de l'organisme, nous retrouvons généralement dans les comités de pilotage des partenaires patronaux et syndicaux qui définissent et approuvent les projets sur une base consensuelle.

Sur le plan de la planification stratégique, ces intervenants participent à la validation des orientations et des moyens visant à trouver des solutions aux problématiques. Par exemple, le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine a organisé des conférences exploratoires en 1998, 2002 et 2004.

Les consultations ont principalement porté sur des thèmes comme la promotion des carrières, la reconnaissance des acquis de formation et le développement des compétences des travailleurs.

- Site Web d'orientation de carrière, guide pratique des métiers et professions, CD-ROM promotionnel
- Guide d'implantation de comité de formation, CD-ROM, séminaires
- Profils de compétence (PAMT), guides d'apprentissage, outils de gestion de la formation en ligne

2006-2007

En mai 2002, plus spécifiquement, le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine a organisé une consultation visant à définir son plan d'action s'échelonnant sur une période de trois à cinq ans. Pas moins de 46 représentants patronaux et syndicaux des trois secteurs d'activité ont fixé les priorités en matière de soutien au développement des ressources humaines. Neuf d'entre eux provenaient du milieu syndical. Trente-sept étaient issus de la partie patronale. Cinq participants provenaient d'Emploi-Québec et un autre du Cégep de Victoriaville.

Dans la foulée, le Comité sectoriel a resserré les liens entre les employeurs et le réseau de l'éducation en réunissant une quarantaine de personnes en juin 2004. On a constaté que très peu de programmes de formation professionnelle et technique répondaient aux besoins des manufacturiers de meubles en série au Québec. Des fabricants ont particulièrement signalé l'insuffisance de l'offre de formation en région.

Les échanges ont permis de fixer quatre objectifs :

- Définir les écarts entre les programmes d'études et les profils de compétence recherchés en vue d'évaluer les solutions possibles à mettre en œuvre;
- Examiner la faisabilité d'introduire les modèles d'alternance travail-études et d'apprentissage en milieu de travail;
- Dégager les priorités d'action et les attentes des entreprises à l'égard des centres de formation professionnelle et technique;
- Produire un plan d'action et des recommandations s'adressant au Comité sectoriel, tout comme à l'industrie et aux centres de formation professionnelle et technique, afin de soutenir le développement de la main-d'œuvre et la promotion des emplois dans l'industrie.

Pour le plan d'action 2007-2008, il est prévu de refaire l'exercice de partenariat en matière de soutien à la gestion des ressources humaines.

Mobiliser les acteurs du marché du travail

Le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine réalise ponctuellement des sondages téléphoniques afin de mesurer l'évolution des besoins de main-d'œuvre et de perfectionnement tout comme l'ampleur des mises à pied.

Le Comité sectoriel a conçu une plateforme Web de gestion des enquêtes permettant de produire un questionnaire personnalisé, de compiler les données, de générer des tableaux statistiques, de créer et de mettre à jour la fiche de plusieurs centaines d'entreprises de l'industrie.

Ce puissant outil de *monitoring* aide à tâter le pouls des manufacturiers, à cerner les enjeux de l'industrie et à proposer des actions concrètes pour faire face aux nouveaux défis.

Pour réaliser le diagnostic mené par le Comité sectoriel entre décembre 2005 et avril 2006, nous avons contacté 663 manufacturiers. Du nombre, 454 manufacturiers et 15 représentants des travailleurs ont répondu à l'appel. Il en ressort que, malgré la baisse notable de l'emploi des dernières années, les besoins de main-d'œuvre qualifiée et de perfectionnement des travailleurs sont à la hausse.

En 2006-2007, les résultats du diagnostic ont permis de rédiger un rapport disponible sur le site du CSMO (clicemplois.net). Les directions régionales d'Emploi-Québec et les économistes régionaux ont reçu un exemplaire du rapport. Ces tendances viennent confirmer les projets déjà mis de l'avant et ciblent ceux qui devront être entrepris.

Intervenir sur l'offre de formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre

À ce chapitre, le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine revendique plusieurs réalisations depuis 1999. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il a participé à la mise à jour et à la validation des programmes suivants :

- DEC Meuble et bois ouvré
- DEC Ébénisterie et menuiserie architecturale
- DEP Fabrication et assemblage des produits verriers
- DEP Opérateur de machines industrielles
- DEP Ébénisterie
- DEP Finition
- DEC Production manufacturière
- DEC Génie industriel
- AEP Transformation du bois ouvré
- AEP Fabrication de portes et fenêtres

Au cours des trois dernières années, le Comité sectoriel a élaboré quatre normes professionnelles. On a aussi introduit des guides d'apprentissage comme complément aux carnets d'apprentissage et aux guides du compagnon.

Pour faciliter la diffusion du matériel de formation, le CSMO a conçu et mis en ligne un extranet accessible sur le portail de *SolutionsRH.net*. C'est un outil permettant de mieux gérer le développement de la formation continue en milieu de travail, la reconnaissance des compétences des travailleurs et leur employabilité.

Au cours de l'année 2006-2007, nous avons lancé des travaux en vue de produire les profils de compétence (PAMT) s'adressant aux métiers d'opérateur de machines industrielles et de couturier de meubles.

Cette année, nous avons instauré la norme soudage-montage de concert avec les CSMO de la fabrication métallique industrielle et de l'industrie électrique et électronique.

En regard de la promotion et de l'implantation des PAMT durant la période 2006-2007, nous avons en outre effectué des visites dans près d'une centaine d'entreprises :

Entreprises	PAMT rembourreur	Couturier de meubles	Commentaires
Simmons		X	Intéressée à participer à couturier de meubles. Autre rencontre en octobre.
Rodi Design	X	X	Intéressée à participer à couturier de meubles. Utilise PAMT rembourreur.
Bugatti Design	Х	Х	Intéressée à participer à couturier de meubles.
Meubles Via	X	X	Rencontre en octobre avec Emploi-Québec pour PAMT rembourreur.
Literie Provinciale		X	Intéressée à participer à couturier de meubles. Rencontre en octobre avec Emploi-Québec pour PAMT rembourreur.
Matelas Mirabel		Χ	Intéressée à participer à couturier de meubles.
Elran	Χ	Χ	Intéressée à participer à couturier de meubles.
Dorel			Sommes en négociation avec Emploi-Québec pour un projet-pilote de reconnaissance professionnelle Rembourreur.
William Millénaire			Ne fait que de l'assemblage de futon.
			Pas intéressée.
G. Romano	X		La directrice des RH doit en parler avec la direction. À revoir en novembre.
Italdivano	X		Entreprise se dit trop petite. Mais y pensera pour rembourreur.
Biltmore			Pas intéressée.
Meubles Lorenz	X	X	Utilise le PAMT rembourreur. Participera au projet de couturier de meubles.
Meubles Re-no	X		Manque d'espace pour officialiser PAMT. Mais utilisera les outils pour sa formation interne.
Fornirama	Х	X	Très impressionnée par les outils. Participera au projet de couturier de meubles.
Chaises Sylco	X	X	Intéressée à participer à la révision du projet de couturier de meubles.
Dutailier	X	Х	L'entreprise est à restructurer ses unités de travail. S'intéressera à un projet de reconnaissance professionnelle dans ses trois usines (novembre).
Ter-A-pédic			Intéressée à participer à couturier de meubles.
Berkline			Convient de la qualité des produits du Comité. Mais n'a pas à les utiliser.
Meubles Jaymar	Х	Χ	Intéressée. Utilisera nos produits de formation.
Sommex		Χ	Intéressée à participer à couturier de meubles.

Entreprises	PAMT peintre	Commentaires
JSP Industrie	X	Suivi en novembre de la rencontre avec le groupe ACCORD de Lanaudière.
Cuisines Denla	Χ	En réflexion pour un PAMT.
Shermag	Χ	À revoir en janvier après la restructuration.
Ébénisterie ST	Χ	Envisagera d'utiliser nos outils versus un éventuel PAMT.
Meubles AP	Χ	Participe à la session Comité de formation et PAMT.
Morigeau-Lépine	Χ	Intéressée aux produits du CSMO.
Cuisines Laurier	Χ	Participe à la session Comité de formation et PAMT ébéniste.
Baronet	Х	Participe à la session Comité de formation. Intéressée à un projet de reconnaissance professionnelle et PAMT.
Bermex	Х	Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Création Visu	Χ	Utilise les PAMT ébéniste et peintre-finisseur.
Charlebois et Fils	Χ	À relancer pour PAMT en novembre. Très intéressée aux produits du CSMO.
Luxorama	Χ	À relancer en novembre versus SolutionsRH.net et PAMT.
Meubles Canadel	X	Participe à la session Comité de formation. Intéressée à nos guides de formation.
Meubles GBRA	X	Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Tournage Beaubois	X	Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Palason Billard	X	Participe à la session Comité de formation. Utilise PAMT ébéniste et peintre-finisseur. N'a que des éloges pour nos outils de formation.
Ébénisterie Sapele	Χ	Utilise le PAMT avec nos guides.
Bois Expansion	Χ	Utilise le PAMT ébéniste grâce à notre visite.
Armoires Fabritec	Χ	Utilise le PAMT peintre-finisseur grâce à notre visite.
Patella	Χ	Même gestionnaire que Sapele.
Meuble Solibois	Χ	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre.
Meuble Villageois	Χ	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre.
Portes Patio Résiver	Х	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre. Nouveau dir. des RH.
Roy et Breton	Χ	Info vs PAMT.
Meubles Laurier	Χ	Info vs PAMT.
Cuisines André Julien	Χ	Info vs PAMT.
Canadel	Χ	Info vs PAMT.
Ameublement J. Savoie	Χ	Info sur PAMT. Référence à Emploi-Québec de Laval pour aide.

Entreprises	PAMT ébéniste	Commentaires
JSP Industrie	X	Autre rencontre en novembre avec le groupe ACCORD de Lanaudière.
Denla	Χ	En réflexion pour un PAMT.
Shermag	Χ	À revoir en janvier après la restructuration.
Ébénisterie ST	Χ	Envisagera d'utiliser nos outils vs un éventuel PAMT.
Meubles AP	X	Participe à la session Comité de formation et PAMT.
Morigeau	Χ	Intéressée aux produits du CSMO.
Cuisines Laurier	X	Participe à la session Comité de formation et PAMT ébéniste.
Baronet	X	Participe à la session Comité de formation. Intéressée à un projet de reconnaissance professionnelle et PAMT.
Bermex	X	Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Création Visu	Χ	Utilise le PAMT ébéniste et peintre-finisseur.
Charlebois et fils	Х	À relancer pour PAMT en novembre. Très intéressée aux produits du CSMO.
Luxorama	Χ	À relancer en novembre vs SolutionsRH et PAMT.
Canadel	Х	Participe à la session Comité de formation. Intéressée à nos guides de formation.
Meubles GBRA	Х	Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Tournage Beaubois		Participe à la session Comité de formation. À relancer pour PAMT en novembre.
Palason Billard	X	Participe à la session Comité de formation. Utilise PAMT ébéniste et peintre-finisseur. N'a que des éloges pour nos outils de formation.
Ébénisterie Sapele	Х	Utilise le PAMT avec nos guides.
Bois Expansion	X	Utilise le PAMT ébéniste grâce à notre visite.
Armoires Fabritec	X	Utilise le PAMT peintre-finisseur grâce à notre visite.
Industries Patella	X	Même gestionnaire que Sapele.
Meuble Solibois	X	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre.
Mouble Villagesia	X	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre.
_Meuble Villageois Portes Patio Résiver	X	Intéressée à nos outils. À relancer en novembre. Nouveau dir. des RH.

Entreprises	PAMT assembleur de portes et fenêtres	Commentaires
Wilton Panorama	X	Info sur nouveau PAMT. Référence à Emploi-Québec. Participation au guide.
Isothermic	X	Info sur nouveau PAMT. Référence à Emploi-Québec.
PVC Architectural	X	Info sur nouveau PAMT.
P. Vaillancourt	X	Info sur PAMT. Reviendra en avril pour compléter.
G.I.T. Portes et fenêtres	X	Info sur PAMT. Reviendra en avril pour compléter, après le Salon de l'habitation.
Lepage Milkwork	X	Info sur nouveau PAMT.
Robert & Robert	X	Info sur nouveau PAMT.
Fabelta	X	Info sur nouveau PAMT. Reviendrai rencontrer le directeur d'usine.
Fenêtres Magistral	X	Info sur nouveau PAMT. Référence à Emploi-Québec.
Aluminart	X	Info sur nouveau PAMT. Rencontrerai le syndicat en avril.
Royal Plast	X	Info avec Emploi-Québec. Signera une entente sous peu.
Auroral	X	Info avec Emploi-Québec. Signera une entente sous peu.
A. J. Jemmsau	X	Info sur nouveau PAMT. Pas pertinent chez lui.

Le nombre d'ententes signées (PAMT) visant trois métiers-clés dans l'industrie a connu une croissance appréciable depuis deux ans. Le poids relatif du secteur a aussi grimpé substantiellement.

	2005-2006	Signatures- Normes	2006-2007	Signatures- Normes
Peintre-finisseur	68		68	6
Rembourreur	6		9	3
Ébéniste	177	14	242	12
Total sectoriel	265		3	40

Ententes totales	2724	2963
Pourcentage sur l'ensemble des normes diffusées par Emploi Québec	9,7%	11,47%
La croissance du nombre d'ententes suites à la promo du CSMO entre	265	340
2005-2006 et 2006 et 2007		28,3%

Notons qu'à l'automne 2006, le Comité sectoriel a amorcé chez Elran une démarche de reconnaissance des compétences de ses travailleurs. L'initiative vise quelque 160 rembourreurs. L'opération se poursuivait au moment de mettre sous presse.

Renforcer et améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines

Depuis 2000, le CSMO des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine propose des initiatives afin de mieux structurer la gestion des ressources humaines des manufacturiers dans une perspective de concertation patronale-syndicale.

Plus concrètement, en 2004, le Comité sectoriel a lancé un projet-pilote auprès d'une douzaine de PME qui nécessitaient de l'aide (un consultant) dans l'organisation des activités de formation et le développement des compétences des travailleurs.

L'année suivante, le CSMO a apporté son soutien à l'implantation de comités de formation en milieu de travail en produisant deux clips vidéo, un guide et une fiche promotionnelle. En 2006-2007, il a offert quatre séminaires à 25 organisations qui ont bénéficié après coup de l'assistance d'une ressource externe pour les accompagner tout au long du processus.

Nous sommes d'autre part à préparer des projets-pilotes dans le cadre des Comités Accord du MDEIE qui favorisent la reconnaissance des compétences professionnelles, l'implantation des programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et l'utilisation du nouveau logiciel de gestion de la formation continue compris dans le portail *SolutionsRH.net* du CSMO. Les régions visées sont l'Estrie, le Centre-du-Québec, Lanaudière, Chaudière-Appalaches et la Mauricie.

Contribuer à l'enrichissement de la connaissance sectorielle du marché du travail et favoriser la circulation de l'information

De 2000 à nos jours, l'équipe du Comité sectoriel a parcouru les régions du Québec pour faire connaître les perspectives de carrière dans l'industrie. Elle l'a notamment fait en distribuant le livre *Réussir son avenir* (40 000 exemplaires) et le CD-ROM associé, qui venaient appuyer la mise en ligne du site d'orientation professionnelle clicemplois.net (plus de 150 000 visiteurs en moyenne par année).

Le site Web du Comité sectoriel s'est enrichi au fil des ans. Entre 2001 et 2004, plus de 60 entrevues vidéo avec des travailleurs et des employeurs, des étudiants et des enseignants ont intégré la plateforme Web dédiée à la promotion des métiers et des professions. Le portail compte aussi un répertoire des employeurs potentiels (quelque 500 entreprises).

On diffuse aussi un bulletin d'information électronique qui fait état de l'évolution des tendances et des besoins du marché du travail. Chaque année, il rejoint 5100 intervenants au Québec préoccupés par l'orientation professionnelle, l'information du choix de carrière, l'insertion sur le marché du travail et les perspectives d'avenir des métiers accessibles par une formation dans le réseau de l'éducation au Québec.

Les rencontres avec ces relayeurs d'information ciblés et le grand public se comptent par centaines depuis sept ans. Bon an mal an, le CSMO reçoit par courrier électronique des centaines de demandes de renseignement et de participation à des événements spéciaux.

2006-2007

Le Comité sectoriel informe d'autre part quelque 2000 entreprises à l'aide du bulletin *InfoMain-d'œuvre*, qui présente ses principales activités et réalisations. Cette banque de données servant à la diffusion est mise à jour régulièrement.

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, le Comité sectoriel a procédé à la réimpression d'un grand nombre d'exemplaires du guide pratique *Réussir son avenir* (6000). De plus, il a produit des milliers de guides d'apprentissage touchant les métiers peintre-finisseur (2000) et rembourreur (500) dans le cadre des programmes d'apprentissage en milieu de travail. Un an auparavant, le CSMO avait produit une grande quantité de guides d'implantation de comité de formation, un CD-ROM associé et une fiche promotionnelle (2000).

La promotion des activités du Comité sectoriel s'est poursuivie durant la période : publireportage spécial sur les CSMO dans *Les Affaires*, publicité dans l'agenda des étudiants de l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie de Victoriaville, espace publicitaire dans la publication de l'AQISEP et article journalistique dans la revue *BST*.

La visibilité et le réseautage du CSMO se sont aussi étendus à la GRICS (système Repères), au portail du Consortium canadien des carrières et au Conseil canadien du bois (normes professionnelles) et à des comités sectoriels pour l'adaptation de certains profils de compétence.

Le Comité sectoriel dénombre d'autres réalisations à son actif en 2006-2007.

Printemps 2006

- Salon de l'emploi au Centre de détention de Montréal (YMCA)
- Colloque : Le Québec face au géant chinois Montréal (CÉRIUM)
- Séminaire : Comité de formation Chaudière-Appalaches
- Séminaire : Comité de formation Mauricie
- Séminaire : Comité de formation Estrie
- Séminaire : Comité de formation Laval
- Lancement des Guides d'apprentissage Peintre-finisseur et Rembourreur industriel
- Remise du Plan d'action 2006-2007
- Salon Priorité-Emploi Sherbrooke
- Salon de l'emploi Témiscouata
- Fin de la collecte des données de l'enquête des besoins de main-d'œuvre 2005-2006

Été 2006

- Dépôt du Rapport annuel 2005-2006
- Assemblée générale annuelle
- Lancement du portail SolutionsRH.net
- Analyse des données de l'enquête des besoins de main-d'œuvre 2005-2006

Automne 2006

- Lancement du segment extranet de SolutionsRH.net Phase 1
- Salon Éducation-Emploi de Québec
- Élaboration de la norme professionnelle Compagnon
- Synthèse et rédaction du diagnostic des besoins de main-d'œuvre 2005-2006
- Production du clip vidéo promotionnel SolutionsRH.net

Hiver 2007

• Lancement de la norme professionnelle Assembleur de portes et fenêtres

PLAN D'ACTION

Portrait des trois industries

Les industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine dénombrent plus de 1500 entreprises au Québec et quelque 50 000 salariés. Près de 80 % de la main-d'œuvre est engagée dans des activités de production. On retrouve la majorité des manufacturiers (800 ou 53 %) et des emplois (64 %) dans le secteur du meuble.

La fabrication de meubles de maison domine dans ce secteur. Ce dernier comprend aussi le mobilier de bureau, les sommiers, les matelas et l'ameublement pour les hôtels, les institutions et les restaurants. Montréal accueille une proportion importante d'entreprises, notamment dans la production de meubles sur mesure. Les meubles de maison en série se font surtout en région, principalement dans le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, l'Estrie, la Mauricie et la Montérégie.

Pour leur part, les quelque 200 manufacturiers de portes et fenêtres traditionnelles et architecturales se concentrent majoritairement dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de Lanaudière et de la Montérégie. Environ 500 producteurs d'armoires de cuisine sont présents dans un grand nombre de petites localités québécoise, bien que les grandes usines se cantonnent dans les Laurentides, dans Chaudière-Appalaches et en Estrie.

Les secteurs des portes et fenêtres, des armoires de cuisine et du meuble ont connu une importante croissance entre 1994 et 2001. La donne a changé dans l'industrie du meuble depuis 2002 à cause principalement de la concurrence chinoise et de l'appréciation du dollar canadien.

Entre 2004 et 2006, les secteurs d'activité couverts par le Comité sectoriel ont perdu 5000 emplois. Beaucoup moins touché par la Chine, le marché des portes et fenêtres s'en tire beaucoup mieux. Il en va de même du meuble commercial et des armoires de cuisine, mais dans une moindre mesure.

Enjeux et défis

Les industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine continuent aujourd'hui de se heurter aux contraintes évoquées à l'enquête précédente (2004). La concurrence asiatique devient de plus en plus féroce sur tous les marchés de l'Amérique du Nord. Et l'appréciation du dollar canadien nuit aux exportations des produits québécois.

Soixante pour cent (60 %) des entreprises évoluant dans le secteur du meuble estiment que l'arrivée de la concurrence asiatique constituait la menace la plus significative en 2005, révèle le sondage du Comité sectoriel achevé en avril 2006. La hausse du dollar canadien préoccupe aussi beaucoup (48 %) la direction des organisations interrogées.

L'ordre d'importance accordée à ces problèmes perturbateurs s'inverse dans les deux autres secteurs d'activité couverts par l'étude. Mais l'impact est beaucoup moindre. De fait, si le raffermissement du huard demeure un facteur clé chez les fabricants de portes et fenêtres (32 %) et les manufacturiers d'armoires de cuisine (21 %), l'apparition de nouveaux concurrents affecte peu les premiers (17 %) et les seconds (13 %) pour l'instant.

En effet, les constats de l'enquête menée par le Comité sectoriel auprès des entreprises et l'analyse des experts concordent : les principaux défis qui attendent les marchés des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine portent principalement sur :

- l'introduction de méthodes de production à valeur ajoutée;
- la création de nouveaux produits personnalisés;
- l'accroissement de la productivité;
- l'amélioration de la gestion des entreprises, notamment au chapitre de la formation et du marketing.

Priorité à la formation

C'est pourquoi la principale offensive à livrer au cours des prochaines années ira du côté de la formation continue et de l'aide au développement des compétences des travailleurs actifs si l'on veut améliorer la performance des organisations et l'employabilité des travailleurs.

Près de **trois manufacturiers sur quatre** (72 %) expriment des besoins de perfectionnement en milieu de travail. C'est ce qui ressort d'une enquête menée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine en 2006.

Les fabricants souhaitent également obtenir de l'aide sous les formes suivantes :

- Guides de formation en milieu de travail (50 %)
- Développement d'activités de formation (47 %)
- Logiciel de gestion des compétences (45 %)
- Outils d'évaluation des besoins de formation (37 %)
- Qualification des formateurs en entreprise (34 %)

Le Comité sectoriel vient justement de lancer le site www.solutionsrh.net, qui comprend des outils et des ressources pouvant répondre aux préoccupations exprimées à l'occasion du sondage téléphonique.

Même si la formation en usine constitue une autre approche pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre, les efforts de promotion ciblés demeurent une priorité dans l'industrie afin d'attirer du personnel difficile à recruter, mais aussi pour contrecarrer (et relativiser) l'effet négatif des annonces de fermetures d'usines et de licenciements dans les médias depuis 2005. À cet égard, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine demeure préoccupé par le manque d'inscription aux programmes de formation professionnelle et technique. Ainsi, le Comité sectoriel compte poursuivre ses travaux avec le réseau québécois de l'éducation pour soutenir la promotion et la mise à jour des programmes de formation et maintenir des activités de promotion de carrière auprès des conseillers en orientation professionnelle et auprès des intervenants en choix de carrière.

Activités et moyens	Résultats visés et indicateurs de résultats	Régions visées
1. Arrimage avec les régions		
Partager nos connaissances sur le marché du travail dans chaque région.	Avec les Directions de planification des régions définies, partager les informations que nous produisons à partir du diagnostic sectoriel.	Montérégie, Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.
Développer des connaissances sur les métiers auprès des bureaux régionaux d'Emploi-Québec afin de promouvoir les carrières.	Effectuer des rencontres avec les agents d'aide afin de mieux faire connaître les outils de promotion des carrières conçus par le Comité sectoriel.	Montérégie, Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.
Arrimer la promotion, l'implantation du Programme d'apprentissage en milieu de travail et la reconnaissance des compétences professionnelles pour les métiers de rembourreur, d'ébéniste, de peintre-finisseur et d'assembleur de portes et fenêtres avec les priorités régionales d'Emploi-Québec.	Une ressource du Comité sectoriel établira des liens avec les directions responsables de l'implantation et du suivi des programmes d'apprentissage afin d'accroître la collaboration et les actions auprès des manufacturiers.	Montérégie, Chaudières-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.
Partager avec les Directions régionales d'Emploi-Québec les résultats du projet pilote visant le développement d'une culture de la formation continue dans les entreprises du secteur. Faire connaître les solutions RH trouvées par le Comité sectoriel.	Rencontrer les conseillers du service aux entreprises pour les informer des besoins du secteur en matière de gestion des ressources humaines et d'établir des partenariats dans la diffusion des outils conçus par le Comité sectoriel.	Montérégie, Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.

Activités et moyens	Résultats visés et indicateurs de résultats	Régions visées
2. Qualification de la main-d'œuvre		
Élaborer le Programme d'apprentissage en milieu de travail pour les métiers suivants : Opérateur de machines industrielles Couturier de meuble Soudeur-monteur	 Analyses des métiers Profils de compétences Normes professionnelles Carnets d'apprentissage et guides du compagnon Outils de formation hors production Outils d'évaluation 	Toutes les régions du Québec
	Édition de 5000 guides d'apprentissage pour les opérateurs de machines industrielles.	
	Édition de 2000 guides d'apprentissage pour les couturiers de meuble :	
Voir les arrimages possibles avec les programmes d'apprentissage suivants élaborés par d'autres comités sectoriels : • Outilleur • Mécanicien industriel • Usinage	 Valider les profils de compétence avec l'industrie. Définir les normes professionnelles. Produire les carnets d'apprentissage et les guides du compagnon. Concevoir les outils de formation hors production et les outils d'évaluation. 	
Élaborer les profils de compétence des gestionnaires dans un contexte de transformation des organisations.	Définir les profils de compétence des gestionnaires sur les activités de gestion, la production, les ventes, la R-D et la GRH.	
	Activité réalisée avec le concours de Mathéus Pinotti, étudiant au doctorat à l'Université Laval.	
Promouvoir en région auprès des employeurs, des travailleurs et des bureaux régionaux d'Emploi-Québec des démarches de reconnaissance des compétences professionnelles et de qualification de la main-d'œuvre en emploi en lien avec les profils de compétence élaborés par le Comité sectoriel.	Dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail, le Comité sectoriel a la responsabilité de promouvoir et de faciliter l'implantation du PAMT dans les entreprises et de s'assurer de la collaboration d'Emploi-Québec en région pour la mise en œuvre et le suivi des projets.	Toutes les régions du Québec
	Ainsi, le Comité sectoriel compte promouvoir le PAMT auprès de 500 entreprises, implanter ce programme dans 40 nouvelles entreprises du secteur et permettre la reconnaissance des compétences de 1000 travailleurs.	

Activités et moyens Résultats visés et indicateurs de résultats Régions visées

Accroître la mobilité et l'employabilité des travailleurs qui se retrouvent en situation de perte d'emploi dans le secteur de la production de meubles en série.

Le secteur de la fabrication de meubles en série connaît une situation difficile liée au maintien en emploi de plusieurs travailleurs dans l'industrie. La concurrence chinoise et la fluctuation du dollar canadien provoquent des turbulences qui affectent le volume d'activité. Cela nécessite auprès des travailleurs le développement d'une plus grande mobilité professionnelle et le développement de leur employabilité. Le maintien en emploi lors de mises à pied temporaires ou l'espoir de recouvrer un emploi par suite d'un licenciement exigent une plus grande capacité des individus sur le plan des compétences professionnelles et préalables (de base).

Voir à ce que les priorités régionales d'Emploi-Québec tiennent compte d'actions facilitant la mobilité professionnelle des travailleurs licenciés et le soutien à la réintégration sur le marché du travail. Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.

3. Partenariat

Promouvoir l'implantation des comités de formation paritaires afin de faciliter le développement d'une culture de formation en entreprise et de faciliter l'introduction des profils de compétence élaborés par le Comité sectoriel. Promouvoir cet outil dans les différentes régions du Québec auprès des partenaires patronaux et syndicaux. Voir à ce que les bureaux régionaux d'Emploi-Québec accordent la priorité à la mise en œuvre d'activités visant à structurer la démarche dans les entreprises du secteur.

Réaliser six activités de promotion.

Les entreprises doivent s'adapter à des changements majeurs. Si elles veulent améliorer la compétitivité en associant le personnel à leurs projets, il pourrait s'avérer pertinent de mettre sur pied des **comités de concertation** dans les entreprises préoccupées par la démarche.

Voir à ce que les priorités régionales d'Emploi-Québec tiennent compte d'actions facilitant la mise en œuvre du partenariat dans les entreprises du secteur.

Chaudière-Appalaches, Québec, Estrie, Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montréal.

Activités et moyens	Résultats visés et indicateurs de résultats	Régions visées
Réaliser des séminaires sur le développement des compétences en milieu de travail en privilégiant la concertation patronale-syndicale dans les entreprises du secteur.	Pour faire face à la concurrence étrangère, les entreprises doivent revoir leur fonctionnement. Cela a pour conséquence de modifier l'organisation du travail et de changer les façons de faire. Ainsi, afin de faciliter ces changements, la formation et le développement des compétences sont des outils qui permettent aux organisations de retrouver un état d'équilibre et d'atteindre les objectifs de transformation. Réalisation de 6 séminaires.	Chaudière-Appalaches, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Montréal.
4. Soutien à la gestion		
Afin d'accroître le développement stratégique des entreprises du secteur, établir des relations avec les services aux entreprises d'Emploi-Québec pour que les organisations affectées par la concurrence étrangère et la hausse du dollar canadien adaptent la main-d'œuvre.	En lien avec la transformation de l'environnement d'affaires, il faudra soutenir la mise en œuvre d'activités de formation qui pourraient accroître les connaissances de base, les compétences professionnelles et organisationnelles qui seront nécessaires pour se doter d'entreprises de classe mondiale capables de maintenir l'employabilité des travailleurs de l'industrie. C'est en augmentant la productivité que les entreprises peuvent devancer leurs concurrents. Pour être en bonne position	Chaudière-Appalaches, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Montréal.
	d'y arriver, les employeurs doivent connaître le potentiel des employés et trouver des moyens pour les motiver et les mobiliser. La performance du personnel est étroitement liée au rendement de l'entreprise. Elle constitue le fer de lance de l'offensive contre la concurrence. D'où l'importance d'une saine gestion de l'effectif.	

Activités et moyens	Résultats visés et indicateurs de résultats	Régions visées
5. Promotion de l'emploi		

Promouvoir le secteur et les emplois, tout comme la formation ou le développement professionnel requis, pour intégrer la structure industrielle du secteur.

Avec les changements organisationnels en cours, on constate que les réseaux de l'emploi et de l'éducation connaissent très peu la structure occupationnelle et les perspectives de carrière qu'offre notre industrie.

Déterminer les événements liés à la promotion de l'emploi. S'assurer de la collaboration des centres de formation des régions afin d'obtenir de la visibilité là où se concentre l'industrie.

Participer aux salons d'éducation dans quatre régions, établir des relations avec 10 centres de formation professionnelle afin de construire des ponts entre les besoins du secteur et l'offre de formation. Poursuivre des relations avec les 5100 intervenants sur les besoins de main-d'œuvre et de perfectionnement.

Chaudière-Appalaches, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Montréal.

6. Révision des programmes du MEQ et des commissions scolaires

Collaborer à la révision des programmes de formation du MEQ et des projets de développement avec les commissions scolaires.

Lancer des actions visant la mise en valeur des programmes de formation présents dans notre secteur, l'adaptation de l'enseignement à la réalité de la production sérielle et la réalisation d'expériences dédiée au décloisonnement de la formation professionnelle et technique.

Chaudière-Appalaches, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Montréal.

Activités et moyens	Résultats visés et indicateurs de résultats	Régions visées
7. Communication		
Maintenir les employeurs et les travailleurs informés des activités du Comité sectoriel.	Production de deux bulletins d'information qui seront distribués aux quelque 2400 entreprises du secteur.	Toutes les régions du Québec.
Développement des sites WEB.	Les sites Web du Comité sectoriel doivent constamment évoluer pour intégrer de nouveaux outils et offrir aux visiteurs une information constamment mise à jour. À cet égard, nous devrons revoir le système d'administration du site	Toutes les régions du Québec.
	Clicemplois.net afin de simplifier la mise à jour des informations sur le site et dans la fiche des entreprises du secteur, plus spécifiquement lors de l'analyse des besoins de main-d'œuvre.	
Produire un bulletin d'information disponible sur le Web à l'intention des conseillers des réseaux de l'emploi et de l'éducation pour la promotion des carrières et des métiers (Clicemplois.net). Livrer un bulletin	Produire trois bulletins d'information électroniques : une veille des tendances du marché du travail dans notre secteur destinée aux utilisateurs de Clicemplois.net.	Toutes les régions du Québec.
d'information disponible sur le WEB afin d'informer les partenaires inscrits sur le site SolutionsRH.net.	Préparer trois bulletins d'information électroniques : le contenu traite des outils conçus par le Comité sectoriel et fait état des entrevues réalisées avec des partenaires. L'objectif est de valoriser le développement d'une culture de formation continue et le partenariat en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi.	
Établir des ententes d'indexation avec des partenaires qui ont des sites complémentaires à celui du Comité sectoriel.	L'importance d'indexer le site Web avec des partenaires est considérable compte tenu du potentiel de réseautage de la Toile.	Toutes les régions du Québec.
Enrichir le répertoire d'entreprises.	Afin d'atteindre un plus large éventail d'entreprises au chapitre de l'emploi, il faudra bonifier la banque de données. Elle donne déjà une valeur ajoutée au site Internet du Comité sectoriel.	Toutes les régions du Québec.

ÉTATS FINANCIERS

Rapport du vérificateur



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2007

Rapport du vérificateur	2
États financiers	
Bilan	3
Évolution des actifs nets	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 à 10
Annexe aux états financiers 2006-2007	11 à 15



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

J'ai vérifié le bilan du Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine au 31 mars 2007 ainsi que les états de l'évolution des actifs nets, des résultats, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2007, ainsi que les résultats, des actifs nets de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptable agréé

Montréal Le 6 juin 2007



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE BILAN

Au 31 mars

	2007	2006
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	42 557	93 058
Placements temporaires	50 493	6 021
Subventions à recevoir (note 4)	212 896	151 849
Taxes à recevoir	18 795	11 267
Frais payés d'avance (note 5)	4 191	21 302
	328 932	283 497
Immobilisations (note 6)	24 235	29 497
	353 167	312 994
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	145 908	106 946
Subvention E-Q fonctionnement 2004-2005 à remettre	681	7 056
Subventions reportées (note 8)	95 198	83 946
	241 787	197 948
Subventions reportées afférentes aux immobilisations (note 8)	14 821	17 026
ACTIFS NETS	96 559	98 020
	353 167	312 994
Au nom du conseil		
Administrateur	-e ,	
Administrateur	₹:	



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

					2007
	Investis en	Affectation	Surplus		
	immobilisations	d'origine interne	Emploi Québec	Non affectés	Total
		note 3	note 3		
Actifs nets au début	12 471	60 576	25 000	(27)	98 020
Insuffisance des produits sur					
les charges	(3 057)	1 569	(6 375)	27	(7 836)
Virement	7.		6 375		6 375
Actifs nets à la fin	9 414	62 145	25 000	= :	96 559
				9	2006
	Investis en	Affectation	Surplus		2000
	immobilisations	d'origine interne	Emploi Québec	Non affectés	Total
		note 3	note 3		
Actifs nets au début	16 594	59 681	7 <u>~</u>	25 320	101 595
Affectation d'origine interne			25 000	(25 000)	
Insuffisance des produits sur					
les charges	(4 123)	895	: i±	(347)	(3 575)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Actifs nets à la fin

98 020

12 471

60 576

25 000

(27)



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
PRODUITS		
Subventions (note 8)	587 649	464 208
Contributions des partenaires (note 9)	272 125	(<u>4</u>)
Revenus d'intérêts	3 539	3 109
	863 313	467 317
CHARGES		
Collaboration des partenaires (note 9)	268 125	-
Honoraires de consultants	225 194	75 881
Salaires et charges sociales	149 933	155 042
Imprimerie et graphisme	84 120	91 908
Travaux à forfait	37 909	49 933
Loyer	22 834	22 109
Déplacements (note 9)	20 902	16 499
Téléphone et communications	12 615	9 239
Frais de conférences et salons	12 357	11 626
Honoraires professionnels	9 023	7 275
Amortissement	7 282	8 096
Frais de réunions	5 876	5 891
Publicité et promotion	4 056	1 070
Frais de bureau	2 960	2 502
Assurances	2 912	3 212
Frais de courrier	2 045	7 848
Frais bancaires	939	993
Taxes et permis	938	919
Frais de formation	476	227
Représentation	425	418
Entretien et réparations	228	204
	871 149	470 892
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(7 836)	(3 575)

Voir les notes afférentes aux états financiers



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(7 836)	(3 575)
Poste ne touchant pas les liquidités		
Amortissement	7 282	8 096
Amortissement des subventions reportées - immobilisations	(4 225)	(3 973)
Variation nette des éléments hors caisse du		
fonds de roulement		
Taxes à recevoir	(7 528)	11 793
Frais payés d'avance	17 111	(16 625)
Subvention E-Q fonctionnement 2004-2005 à remettre	(6 375)	_
Comptes fournisseurs et frais courus	38 962	(77 787)
	37 391	(82 071)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions à recevoir	(61 047)	(82 880)
Subventions reportées	11 252	50 763
Virement au surplus d'Emploi Québec	6 375	-
Subventions reportées - immobilisations	2 020	6 451
	(41 400)	(25 666)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(2 020)	(6 451)
	(2 020)	(6 451)
	(2 020)	(0 431)
DIMINUTION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(6 029)	(114 188)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE	99 079	213 267
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE	93 050	99 079
Composition:		
Encaisse	42 557	93 058
Placements temporaires	50 493	6 021
	93 050	99 079
Voir les notes afférentes aux états financiers		



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2007

1) STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le comité est constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Le comité est exempté d'impôts. Son objectif est le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les secteurs des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

2) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATATION DES APPORTS

Le comité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif sur leur durée de vie utile estimative, soit à des taux de 20% pour le mobilier et équipement et de 30% pour le matériel informatique.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements sont comptabilisés au coût.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de ces instruments financiers est comparable à sa juste valeur en raison de leur échéance prochaine.

Encaisse, placements temporaires, débiteurs, taxes à recevoir, frais payés d'avance, comptes fournisseurs, frais courus et subventions reportées.

3) AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration du comité a affecté un fonds de réserve de 62 145\$, en vue de projets futurs. Cette somme provenait des surplus accumulés avant que le comité ne soit constitué en société selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. Cette réserve a été augmentée au cours de l'exercice des revenus d'intérêts de 1 569\$ (895\$ en 2006) reliés à cette réserve. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Le surplus d'Emploi Québec a été utilisé à raison de 6 375\$ au cours de l'exercice. La somme à remettre à Emploi Québec de 7 056\$ relativement à l'exercice 2004-2005 a été réduite de 6 375\$ au passif portant le solde à 681\$.



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2007

4) SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2007</u> \$	2006
Emploi Québec DGAIS	147 130	105 064
Emploi Québec Table Métropolitaine	·=1	6 223
Emploi Québec - Fonds national de formation de la main-d'oeuvre	65 766	40 562
	212 896	151 849

5) FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2007	2006 \$
- Unitable	\$	
Loyer	1 483	1 483
Taxe de l'eau	333	665
Assurances	1 642	1 627
CSST	633	1 138
Autres	100	16 389
	4 191	21 302

6) IMMOBILISATIONS

	W	2007		2006
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	37 381	22 813	36 897	19 181
Matériel informatique	40 356	30 689	38 820	27 039
	77 737	53 502	75 717	46 220
Amortissement cumulé	53 502		46 220	
Valeur nette	24 235		29 497	

7) CRÉDITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Comptes à payer	109 321	91 795
Frais courus	22 476	3 500
Vacances à payer	9 964	9 210
Salaires courus	4 147	2 441
	145 908	106 946



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2007

8) SUBVENTIONS

o, cobventions	2007	2006
	\$	\$
Emploi Québec		
Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle	400 000	365 000
Fonds national de la formation de la main-d'oeuvre		
Métier de peintre finisseur de meuble	16 061	35 696
Métier de rembourreur	7 392	33 952
Métier de assembleur de portes et fenêtres	28 565	13 748
Métier d'ébéniste	=	36 015
Séminaires	13 401	26 815
Opérateurs de machines industrielles	77 500	
Couturier du meuble	60 000	i in the
Table métropolitaine de Montréal		
Formation	(6 223)	6 223
	596 696	517 449
Plus : Subventions reportées en début d'exercice		
Fonds national de formation de la main-d'œuvre		
Métier de peintre finisseur de meuble	20 708	:4
Métier de rembourreur	27 665	-
Métier d'ébéniste	35 573	
Métier de assembleur de portes et fenêtres		11 528
Table métropolitaine de Montréal		
Formation		21 655
	83 946	33 183
Moins: Subventions reportées en fin d'exercice	- 1	00 100
Emploi Québec		
Fonds national de formation de la main-d'œuvre		
Métier de peintre finisseur de meuble	4 <u>2</u>	20 708
Métier de rembourreur	_	27 665
Métier d'ébéniste	12 548	35 573
Opérateurs de machines industrielles	76 281	-
Couturier du meuble	6 369	
	95 198	83 946
Subvention reportée - immobilisations	(2 020)	(6 451)
Amortissement de la subvention reportée - immobilisations	4 225	3 973
Subventions à l'état des résultats	324,30	Ba Thirtie
Subventions a retat des resultats	587 649	464 208



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2007

9) CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

Au cours de l'exercice, les partenaires ont offert leurs services à l'organisme pour une valeur de 272 125\$. Ces contributions ont été constatées à titre de revenus. Les dépenses correspondantes à collaboration des partenaires 268 125\$, frais de déplacement de 4 000\$ ont été enregistrées en contrepartie.

10 ENGAGEMENTS

L'organisme est partie à un bail pour la location de sa place d'affaires. La durée du bail est du 1^{er} janvier 2004 au 31 mars 2009 avec une option de renouvellement de 5 ans. L'engagement minimum de l'organisme en vertu du contrat de location-exploitation s'élève à 38 328\$ au terme de ce bail. Les versements annuels sont de 19 164\$ au cours des 2 prochains exercices.

Le locateur consent à l'organisme l'option de mettre fin d'une façon anticipative au bail, à chaque date d'anniversaire, sous réserve de faire preuve au locateur qu'elle n'a pas obtenu la subvention annuelle. Dans tel cas, l'organisme devra aviser le locateur, par écrit, quatre mois avant chaque date d'anniversaire.



Commission des partenaires du marché du travail

NOM DU COMITÉ: CSIPFMAC

Québec

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS 2006-2007

PARTIE 1	BUDGET DU COMITÉ (voir le guide page 3)	
BUDGET S	ELON L'ENTENTE CADRE	Total
	Initial accordé	400 000.00
·	Modifié autorisé (le cas échéant)	

PARTIE 2 ÉTAT DES DÉPENSES SELON LES SOURCES DE REVENU (voir le guide page 3)	
2.1 CONTRIBUTION FINANCIÈRE D'EMPLOI-QUÉBEC- Direction de l'intervention sectori	elle- DIS
Contribution totale réclamée et encaissée au 31 mars	252 870.00
(1) Contribution totale réclamée mais encaissés après le 31 mars (dernière tranche)	147 130.00
Contribution totale réclamée pour l'exercice	400 000.00
(2) Réserve budgétaire DIS disponible de l'année antérieure (s'il y a lieu) (voir le guide page 4)	32 056.00
TOTAL DES SOMMES DISPONIBLES	432 056.00
Estimation en \$ de la contribution des partenaires au Comité, pour l'exercice (donnée obligatoire)	272 125.00

UTILISATIONS DES SOMMES DISPONIBLES (voir le guide page 4) 2.2.1 DÉPENSES DE L'EXERCICE (selon la comptabilité d'exercice) FRAIS DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRÉVU COÛT RÉEL 150 000.00 145 743.00 Masse salariale associée au fonctionnement du comité 100 000.00 78 645.00 Autres frais de fonctionnement (3) Amortissement des immobilisations 7 282.00 moins (3) Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations -2 205.00 Si au bilan vous avez des apports reportés afférents aux immobilisations provenant de contributions d'Emploi-Québec vous devez inscrire ici leur amortissement pour l'exercice (voir le guide p.4) 250 000.00 229 465.00 Total FRAIS D'ACTIVITÉS BUDGET PRÉVU COÛT RÉEL 1. Titre de l'activité: Diagnostic - besoin main-d'œuvre 25 000.00 26 106.00 2. Titre de l'activité: Promotion de l'emploi 25 000.00 34 087.00 3. Titre de l'activité: Bulletins d'information 15 000.00 6 612.00 4. Titre de l'activité: Bulletins électroniques 25 000.00 28 747.00 5. Titre de l'activité: Impression guides d'apprentissage 45 000.00 59 124.00 6. Titre de l'activité: Sites WEB 15 000.00 13 991.00 Total 150 000.00 168 667.00

2.2.2 AUTRES UTILISATIONS DES SOMMES DISPONIBLES	MONTANT
Investissements de l'exercice dans les immobilisations	2 020.00
Autres. Précisez:	6 223.00
Total des autres utilisations des sommes disponibles	8 243.00
UTILISATION TOTALE DES SOMMES DISPONIBLES	406 375.00

Grand Total des sommes dépensées

Direction de l'intervention sectorielle 11

400 000.00

398 132.00



(4) EXCÉDENT	Solde non utilisé des sommes disponibles	25 681.00
(voir le guide	2. Moins la réserve budgétaire maximale autorisée selon l'	Entente-cadre 25 000.00
page 4)	 Montant remboursable à la DIS le cas échéant (excéder 	nt du 25 000 \$) 681.00
	4. Réserve budgétaire disponible pour l'exercice suivant	25 000.00

SI LE SOLDE DE LA RÉSERVE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE (ligne 4.) EST POSITIF, CE MONTANT DEVRAIT ÊTRE PRÉSENTÉ AU BILAN DANS LES APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU FONCTIONNEMENT

2.3 REVENUS GÉNÉRÉS À PARTIR DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE D'EMPLOI- QUÉBEC (Fonds affectés non inclus dans la réserve, voir le guide page 5)	MONTANT
Solde des revenus reportés au début de l'exercice	TEXT OF BUILD
Plus: Revenus de l'exercice reliés à la contribution financière d'Emploi-Québec Re: Entente-Cadre, article 7.5	1 970.00
Autres. Précisez :	
Moins: Revenus utilisés dans l'exercice	1 970.00
Solde des revenus générés à partir de la contribution financière d'Emploi- Québec, reportés à la fin de l'exercice	0.00

Direction de l'intervention sectorielle



2.4 AUTRES PROJETS SPÉCIFIQUES; Contributi	ions linancières d'Empioi-Quenec -DIS ; (voir le g	uide page 5)
1. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		0.00
2. Titre du projet		0.00
Contribution accordée		
Control accounts	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées	1.04.10	
Coût réel		
		0.00
3. Titre du projet Contribution accordée		
Contribution accordee	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées	Pour rexercice	Cumulaui
Coût réel		
Courtee		0.00
4. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.00
5. Titre du projet		
Contribution accordée	N S.M. Brofileso Brok	0 1.10
Sommes versées	Pour l'exercice	Cumulatif
Coût réel		
Courreer		0.00
		0.00
2.5 -PROJET(S) MAJEUR(S); Contributions finance	cières – (voir le guide page 5)	
1. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		

1. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.0
2. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.00
3. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
	***************************************	0.00



2.6 -PROJET(S) DE LA TABLE MÉTROPOLITA	AINE DE MONTRÉAL; Contributions financières -	(guide page 5)
1, Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.00
2. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.00
3. Titre du projet		
Contribution accordée		
	Pour l'exercice	Cumulatif
Sommes versées		
Coût réel		
		0.00

1, Titre du projet	PAMT Rembourreur & PAMT Peintre finisseur		
Contribution accor	dée		252 500.00
	Pour l'exercic	e	Cumulatif
Sommes versées	75.7	50.00	202 000.00
Coût réel	71.8	26.00	225 453.00
			-23 453.00
2. Titre du projet	PAMT Ébéniste & Assembleur Portes et Fenêtres		
Contribution accor	dée		247 500.00
	Pour l'exercic		Cumulatif
Sommes versées	38 2	50.00	162 000.00
Coût réel	51.5	91.00	191 765.00
			-29 765.00
3. Titre du projet	PAMT Opérateur Machinerie Industrielle & PAMT Couture de meubles		
Contribution accor	rdée		275 000.00
	Pour l'exercic		Cumulatif
Sommes versées	137.5	00.00	137 500.00
Coût réel	54.8	50.00	54 850.00
			82 650,00
4. Titre du projet	PAMT Comité de formation		T V 12509 \$1500 25500
Contribution accor	rdée		40 216,00
	Pour l'exercic		Cumulatif
Sommes versées		16.00	40 216.00
Coût réel	13 4	01.00	40 216.00
		0.00	

Direction de l'intervention sectorielle
2135, Sherbrooke Est Montréal (Québec) H2K 1C2 Téléphone : (514) 598-9738 Télécopieur : (514) 598-7349 Courriel : fvca@finalogic.ca



SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE - REMARQUE LE TOTAL DES REVENUS, LE TOTAL DES DÉPENSES AINSI QUE L'EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DOIVENT CORRESPONDRE AUX MONTANTS DE

L'ÉTAT DES RÉSULTATS VÉRIFIÉ

.8 SOMMAIRE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE (voir le guide page 5)		
Revenus		
Subvention DIS selon l'Entente Cadre	400 000.00	
Amortissement des apports reportés DIS afférents aux immobilisations	2 205.00	
Revenus générés à partir de la contribution financière d'Emploi-Québec	1 970.00	
Subvention DIS - autres projets spécifiques		
Subvention - Projet(s) majeur(s)		
Subvention - Projet(s) de la Table métropolitaine de Montréal	-6 223.00	
Subvention - Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO)	191 667.00	
(6) Autres subventions		
(6) Autres revenus autonomes	1 569.00	
(6) Total des revenus	591 188.00	
Dépenses		
Dépenses de fonctionnement - DIS (Entente-cadre)	231 670.00	
Dépenses d'activités - DIS (Entente Cadre	168 667.00	
Dépenses d'activités - DIS autres projets spécifiques	0.00	
Dépenses d'activités - projet(s) majeur(s)		
Dépenses- Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO)	191 668.00	
Dépenses d'activités - projet(s) de la table métropolitaine de Montréal		
(7) Autres dépenses de fonctionnement et d'activités	7 019.00	
(7) Total des dépenses	599 024.00	
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de l'exercice	-7 836.00	

PARTIE 3 APPORTS (SUBVENTIONS) REPORTÉS (voir le guide page 6)

Si la note sur les apports reportés aux états financiers vérifiés ne détaille pas la provenance de ceux-ci vous devez compléter ce tableau (3.1 et 3.2)

3.1 Apports reportés afférents aux immobilisations Bailleur de fonds	Solde à la fin de l'exercice
Emploi Québec	14 821.00
	14 821.00

3.2 Autres apports reportés

Bailleur de fonds	Solde à la fin de l'exercice
Fonds national de formation de la main-d'œuvre - Métier d'ébéniste	12 548.00
Fonds national de formation de la main-d'œuvre - Métier opérateurs de machines industrielles	76 281.00
Fonds national de formation de la main-d'œuvre - Métier couturier du meuble	6 369.00
	95 198.00

PARTIE 4 SUIVI DE L'INVENTAIRE DES DÉPENSES CAPITALISABLES PAYÉES AVEC LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'EMPLOI-QUÉBEC (voir le guide page 6)

Les immobilisations qui n'ont pas été acquises avec des contributions d'Emploi-Québec ne doivent pas être présentées dans ce tableau

Catégorie	Date d'acquisition	Coût d'acquisition	Valeur nette
Mobilier et équipement		15 153.00	9 095.00
Équipement informatique		9 385.00	5 726.00
Matériel roulant			
		24 538.00	14 821.00

Direct in de l'Intervention sectorielle
2135, Sherbrooke Est. Montréal. (Québec). H2K 1C2. Téléphone : (514): 598-9738. Télécopieur : (514): 598-7349. Courriel : fvca@finalogic.ca

